



Association Sainte Jeanne d'Arc de Poitiers

BULLETIN N° 10 – FÊTE-DIEU 2020

Site internet : association-sainte-jeanne-d-arc.e-monsite.com
Courriel : jeannedarcpoitiers@gmail.com
Secrétariat-Trésorerie : Laurent COGNY – 5 bis rue Jean Jaurès –
Bât A – appt 8 – 86000 POITIERS

Les hommes batailleront et Dieu donnera la victoire

ÉDITORIAL

Alors que les supermarchés étaient accessibles à tous, nos sanctuaires étaient fermés! Voilà une triste image qui demeurera dans les mémoires. Totalitarisme civil et honteuse soumission religieuse en sont les fondements. Nos dirigeants ont fait la preuve de leur ignorance de la foi catholique et l'Église celle de la perte de toute autorité vis-à-vis de l'État.

Dieu, que nous sommes loin des temps que nous relatons dans les pages qui suivent!

Remercions les prêtres fidèles à leur mission qui par une présence aux allures clandestines ont su nous apporter leur soutien spirituel.

Ce confinement humiliant ne nous a pas permis de diffuser le bulletin que nous avons préparé pour Pâques et dans lequel nous vous proposons de nous réunir à l'occasion du

Centenaire de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc.

Par ces temps douloureux, la France a plus encore besoin du secours de Jeanne, aussi nous n'abandonnerons pas ce projet que nous présentions ainsi :

Dimanche 10 mai, à La Peyratte (79), Solennité de sainte Jeanne d'Arc, 10 h 30 Grand-Messe suivie d'une journée familiale, apéritif de bienvenue, repas tiré du sac, détente, causeries et projection du film Jeanne d'Arc de Victor Fleming avec Ingrid Bergman.

Le samedi 16 mai, anniversaire de la Canonisation, de 16 h à 16 h 30, hommage devant la statue de Jeanne rue des Cordeliers à Poitiers, prière, allocution, chants.

Nous attendons la levée des mesures sanitaires imposées pour vous proposer de nouvelles dates.

Vous attacherez, nous en sommes confiants, une importance particulière à ces manifestations; celle de *La Peyratte* comme à celle de *Poitiers* laquelle sera l'affirmation publique de notre Foi, l'attachement à nos valeurs chrétiennes dont aucune vile manœuvre ne saurait nous éloigner.

Pour nous catholiques Jeanne est d'abord la sainte, pour d'autres elle n'est que l'héroïne, mais son seul nom suffit à réunir les Français. Jeanne demeure notre guide, au pied de sa statue nous témoignons de notre fidélité afin d'entraîner ceux qui, retenus par le temps présent n'ont pas cette audace.

N'oublions jamais que sainte Jeanne d'Arc nous promet que, si nous combattons. Dieu donnera la victoire. Alors, que chacun se fasse le devoir d'être présent.

J. BOISARD

LE MOT DE NOTRE AUMÔNIER

Il fut un temps où l'Église lorsqu'un pays ou une région était atteint d'une épidémie recommandait à ses fidèles de prier, de faire pénitence et elle multipliait les processions, les pèlerinages, les actes de réparation, les messes célébrées afin d'obtenir la guérison des corps et des âmes et que cesse le fléau.

Les temps changent, les remèdes aussi. Face à cette pandémie, on a interdit l'utilisation de l'eau bénite, on a préconisé la communion dans la main et la communion spirituelle, on a fermé les églises.

Je vous invite donc à relire les textes de la messe votive « en temps d'épidémie » que l'on disait en cas de nécessité et que notre communauté a célébrée ces trois derniers mois régulièrement. Et notamment l'oraison collective : « Dieu qui désirez, non pas la mort, mais le repentir des pécheurs, regardez avec bonté votre peuple qui revient vers Vous et puisqu'il se montre fidèle à vous servir soyez-lui clément, ne brandissez pas contre lui le fouet de votre colère », et l'oraison de la postcommunion : « Exaucez-nous Dieu notre Sauveur, libérez votre peuple des angoisses où l'a plongé votre colère et par une large effusion de votre bonté rendez-lui la sécurité ».

Ces oraisons récitées avec ferveur et persévérance ne seraient-elles pas le plus efficace des remèdes? Je les livre à votre méditation.

Le jeudi 11 juin, c'est la Fête du Très Saint Sacrement, nous ne pourrons la solenniser comme nous avons l'habitude de le faire, cependant sachons adorer, honorer, nous alimenter à ce Pain descendu du ciel. C'est là toute notre force. « Celui qui mange ce Pain vivra éternellement » en répondant aux souhaits mêmes formulés par Notre Seigneur Jésus-Christ « Il demeurera en nous et nous en Lui ».

Bon été, sous le regard et la protection des Saints Anges.

PÈRE PHILIPPE

Élection du maire de Poitiers

La sujétion à Dieu

Suivant la coutume, le nouveau conseil s'est réuni en l'église Notre-Dame-la-Grande où il a entendu la Messe du Saint-Esprit avant de procéder à l'élection du Maire.

Le Corps de ville, incarnation concrète de l'ensemble de la communauté d'habitants, réunissant le maire, les élus, le procureur et un greffier, c'est-à-dire le bureau servant, ainsi que les anciens maires, conseillers et syndics sortis de charge s'est ensuite réuni dans la salle des délibérations de l'Échevinage pour entendre la lecture du procès-verbal.

Alors s'est organisé avec grande magnificence de hallebardiers, trompettes et tambours l'imposant cortège du Corps de ville. À travers les rangs pressés d'une foule toujours avide de contempler ce spectacle notre nouveau maire, marchant de front avec son prédécesseur s'est avancé en pompe vers l'antique basilique qui les a reçus au son des cloches et dont les portes grandes ouvertes laissaient apercevoir resplendissante au milieu du flamboiement des cierges, la statue vénérée de Marie. Orgues sonnantes, ils sont montés en la haute chapelle où siège Notre-Dame des Clefs. Quand le clergé eut terminé, les psaumes de louange et de remerciements à Dieu et à la sainte Vierge Marie sa mère, le maire élu a offert une chandelle ardente à l'image de la Vierge qu'il a baisée comme l'ont fait tous ses prédécesseurs.

Quelques jours plus tard, le nouveau maire a été installé. Cette fois encore les pompes religieuses sont intervenues pour imprimer en quelque sorte le caractère d'une consécration à l'entrée en charge du premier magistrat.

Or, pour cette cérémonie aucun autre sanctuaire que celui de Notre-Dame-la-Grande ne semble mieux désigné que celui qui fut le témoin de l'élection. Aussi, dès sept heures du matin, la plupart des membres du Corps de ville auxquels se sont adjoints de nombreux notables sont allés chercher en grand cortège le maire sortant à son logis et l'ont conduit solennellement à Notre-Dame où il est resté en prière pour y louer et remercier Dieu de nous avoir fait la grâce de passer cette année en paix, bonne union et concorde. Puis, laissant à ses côtés le plus ancien maire et le plus ancien conseiller ainsi que deux sergents, ils se sont rendus avec le même appareil chez le nouveau maire qu'ils ont trouvé entouré des autres membres du Corps de ville, de notables et de sa famille.

Les souhaits de bienvenue échangés, la procession du maire précédé de tous les officiers de la ville, des sergents avec leurs hallebardiers s'est mise en marche, tambours battant, trompettes sonnantes, elle est arrivée

à Notre-Dame où elle fut reçue au carillon des cloches et au son de l'orgue. Le maire élu est entré, arrivé au chœur de l'église il s'est placé à la gauche de son prédécesseur pour qu'ensemble ils remercient Dieu et la Bonne Vierge, notre Patronne, du passé, et qu'il leur plut favoriser le gouvernement et la magistrature de monsieur l'élu pour l'avenir.

Comment, en parlant de Notre-Dame-la-Grande ne pas penser à l'héroïque libératrice de la France au XV^e siècle, sainte Jeanne d'Arc, qui durant son séjour à Poitiers, demeurait à quelques pas de ce vénéré sanctuaire? Il n'est certes point téméraire de croire qu'elle y vint prier plus d'une fois, et qu'avant de s'élanter « toute armée en blanc » sur son palefroi pour aller bouter dehors les Anglais, elle voulut faire bénir son épée par Celle que l'Église a saluée plus tard du beau nom de Notre-Dame des Victoires.

L'essentiel du texte a, une fois encore, été emprunté à M. Breduchaud qui situe ces faits au XVII^e siècle.

Les actuelles élections nous laissent un tout autre sentiment.

J. BOISARD



À propos du feu de Clovis



Chacun se souvient que dans sa narration de la bataille de Vouillé (cf Bulletin n°8), Jean Vaquié nous dit « le soir venu voilà qu'un globe de feu s'élève du tombeau de saint Hilaire ».

Nous retrouvons ce fait dans les chroniques de Grégoire de Tours qui indiquent qu'en s'en allant combattre Alaric, Clovis aperçut en haut du clocher de Saint-Hilaire un globe de feu dont l'apparition contribua à sa victoire.

En souvenir de cet événement, tous les 25 juin au soir, le maire de Poitiers assisté des échevins et du corps de ville, allait en solennité allumer une lanterne en haut du clocher. Cette tradition, observée de temps immémorial, s'appelait le Reguet. Elle était encore conservée au début du XX^e siècle mais la cérémonie était plus modeste, c'était le sacristain qui chaque année allumait la lanterne.

Notre Dame de la Couldre un exemple de l'autorité de l'Église sur le pouvoir

À Parthenay, en 2018 les Sœurs Dominicaines Enseignantes de Fanjeaux rouvrirent les portes de l'école *Notre-Dame-de-la-Couldre* pour y transférer le *Cours Notre-Dame du Sacré-Cœur* de la Peyratte.

C'est une belle propriété d'un demi-hectare sur laquelle on trouve les vestiges d'une ancienne église du XII^e siècle (elle apparaît sur la liste des Monuments historiques classés de 1862) qui fut attribuée en 1623 aux Ursulines qui y construisirent leur couvent lequel fut en 1789 vendu comme bien national et transformé par un prêtre défroqué en filature. En 1847 les Ursulines acquérirent de nouveau les bâtiments pour ouvrir le collège privé qui accueillit des élèves jusqu'en 2015.

En fait l'histoire en serait banale si on omettait que *Notre-Dame-de-la-Couldre* fut en 1135 le théâtre d'un événement important de notre histoire régionale, mais aussi de l'histoire de l'Église. Il a pour acteurs le grand saint Bernard de Clairvaux redoutable combattant de la Foi et Guillaume VIII comte de Poitiers qui règne également sous le nom de Guillaume X en tant que duc d'Aquitaine.

À la mort du pape Honoré II (1130), un schisme avait éclaté dans l'Église, les cardinaux divisés lui avaient donné deux papes ! La cause du véritable pape, Innocent II, était défendue en France par saint Bernard. Entraîné dans le parti de l'antipape Anaclet par l'ambitieux évêque d'Angoulême, le duc Guillaume, prince violent, chassa de son siège l'évêque de Poitiers, et persécuta tous ceux qui restaient fidèles à Innocent II. Une première entrevue entre le duc et l'abbé de Clairvaux n'amena aucun bon résultat.

Obligé de quitter l'Aquitaine où sa vie était en danger, saint Bernard écrit en 1133 à Guillaume, le suppliant instamment de donner la paix à l'Église. Mais le duc persévérerait toujours dans le schisme. Enfin, saint Bernard revint en Poitou et fit demander une entrevue au duc d'Aquitaine, entrevue qu'il obtint difficilement.

Guillaume, à demi-ébranlé par le tableau que lui fit saint Bernard des châtiments dont les schismatiques ont toujours été frappés par la justice divine répondit qu'il reconnaîtrait sans difficulté le pape Innocent II, mais il ne voulut jamais consentir à rétablir sur leurs sièges les évêques qu'il en avait chassés. Saint Bernard, voyant qu'il était impossible de vaincre ses résistances sur ce point, résolut de recourir à des moyens plus efficaces.

Un jour donc l'abbé de Clairvaux célébrait la messe à Notre-Dame-de-la-Couldre. Une grande foule remplissait l'église, Guillaume se tenait au seuil avec ses chevaliers.

Après le saint sacrifice, saint Bernard prend la sainte hostie sur la patène, sort de l'église, et le visage en feu, les yeux enflammés par un zèle pieux, il interpelle directement Guillaume. « Nous t'avons prié de donner la paix à l'Église, s'écrie-t-il, et tu as méprisé nos prières. Voici le fils de la Vierge, le chef de l'Église que tu persécutes ; il s'avance vers toi pour te supplier à son tour. Devant toi est ton juge au nom duquel tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre et dans les enfers ; ton juge dans les mains duquel tombera ton âme. Voudras-tu bien le mépriser ? Oseras-tu le repousser comme tu as repoussé ses serviteurs ? » Tous les assistants pleuraient attendant



Le vitrail de la chapelle

avec anxiété la fin de cette scène. Atterré par les paroles et l'attitude du saint, le duc Guillaume tombe à la renverse. Relevé par ses chevaliers, il retombe de nouveau la face contre terre et semble frappé d'épilepsie. Alors l'homme de Dieu, s'approche de lui et lui commande de se lever. « L'évêque de Poitiers que tu as expulsé est ici présent, dit-il, va, réconcilie-toi avec lui et donne-lui le baiser de paix. Soumets-toi au pape Innocent et obéis-lui comme toute l'Église. » À ces paroles, le duc, subitement changé en un autre homme, court vers l'évêque de Poitiers et le rétablit sur son siège aux acclamations de tous.

Le saint abbé prit ensuite avec le comte un langage plus doux pour lui donner de salutaires avis. En retournant à son monastère de Clairvaux, il eut la consolation de voir le schisme entièrement éteint dans toute l'Aquitaine.

Résolu à tout faire pour obtenir le pardon de ses fautes, Guillaume couvert d'un cilice prit la route de Saint-Jacques-de-Compostelle accompagné d'un valet. Avant son départ il rédige son testament qu'il termine ainsi « *Je m'abandonne entre les mains de Dieu que je veux suivre en renonçant à tout pour son amour* ». Guillaume mourut sur le chemin de Saint-Jacques le vendredi 9 avril 1137, Vendredi saint.

J. BOISARD

Sources : *Histoire de la Ville de Parthenay* de Bélisaire Ledain (édition de 1858 chez Auguste Durand - Paris, pages 81 à 84). « *Le culte de la Très Sainte Vierge Marie dans le Poitou à travers les siècles jusqu'à nos jours* » par J. BEDUCHAUD - Poitiers, SFIL, 1912.

Notre Dame de l'Arceau, la dévotion des fidèles, source de grâces



d'après le petit livre « Histoire de Maisontiers et de son pèlerinage » publié par le diocèse de Poitiers, imprimé en 1915 à Parthenay par l'imprimerie Joseph Miel

Situé au centre du triangle Parthenay, Bressuire, Thouars, le village de Maisontiers est situé sur une ancienne voie romaine. Ce nom de

Maisontiers viendrait de « mansio tertia » troisième étape des armées romaines sur la route de Poitiers à Nantes.

La tradition rapporte que saint Hilaire suivant cette voie et passant par Maisontiers remplaça par une statue de la Sainte Vierge une effigie de César qui se dressait sur un petit monument dont subsistent encore les vestiges d'un arceau de brique (bien malmené par des réparations au ciment).

En raison des malheurs des temps (Barbares, Sarrazins, Huguenots), la statue a été cachée à plusieurs reprises, probablement détruite et remplacée par une œuvre de bois polychrome réalisée au XVI^e siècle, au lendemain des guerres de religion. On peut actuellement la voir dans l'église de Maisontiers, sur un autel, à gauche du chœur. Elle porte la couronne royale en fleurs de lys.

Une pieuse famille l'a mise à l'abri de la tourmente révolutionnaire alors que l'église était incendiée. C'est après la révolution qu'elle fut placée dans l'église.

Malgré l'absence de sa statue, l'arceau était demeuré un lieu de dévotion mariale et une généreuse chrétienne fit don d'une statue en fonte (malheureusement peinte depuis lors) et bénie pour la Saint Jean-Baptiste de 1883.

En 1867, le cardinal Pie désigna pour desservir la paroisse de Maisontiers un jeune prêtre, Monsieur l'Abbé Lucien Martin. Dès le début de son ministère qui a duré jusqu'en 1911, il eut à cœur de reconstruire l'église dévastée et de fonder un pèlerinage à Notre-Dame de l'Arceau. Avant de commencer sa pieuse entreprise, M. l'Abbé Martin adressa à Sa Sainteté Pie IX, une supplique demandant au Saint-Père de bénir cette œuvre et ses bienfaiteurs.

L'église de Maisontiers a été placée sous le patronage de Notre-Dame-de-l'Assomption. Le pèlerinage annuel a été fixé et est toujours fixé au troisième dimanche de septembre.

M. l'abbé Martin est décédé sans avoir pu réaliser le projet de construire une chapelle néo-gothique. Cependant, il avait fait faire un autel de style ogival, orné d'un

bas-relief représentant un jour de pèlerinage à l'Arceau, sur lequel fut placée la statue. On y voit le prêtre accueillant les paysans en costume poitevin.

L'oratoire actuel qui protège l'Arceau a été bâti après la dernière guerre.

Le pèlerinage a depuis sa création été chaque année un important événement de la vie religieuse poitevine. Particulièrement marquant a été celui de 1888, lors de la bénédiction solennelle de l'autel de l'église. Un chant a été pour cette occasion composé par l'abbé Vénard, frère du bienheureux, curé d'Assais. Notre Dame de l'Arceau est encore aujourd'hui un lieu de dévotion.

Cette dévotion s'est étendue à la France entière comme par exemple à Lyon grâce à l'initiative d'une fervente chrétienne. Les Lyonnais ont prié Notre-Dame de l'Arceau dans l'église de Fourvière.

À la prière de l'abbé Martin, le cardinal Pie accorda aux pieux visiteurs du sanctuaire de Maisontiers ou de l'Arceau, une indulgence de 40 jours à gagner une fois par jour aux conditions ordinaires. Et toujours à sa demande, Sa Sainteté Léon XIII a accordé une indulgence plénière et des indulgences partielles par bref du 14 novembre 1900. Ces indulgences ont été maintenues par le pape saint Pie X par bref du 3 août 1908.

Une confrérie de Notre-Dame de l'Arceau a été érigée par Monseigneur Joseph Marie Louis Humbrecht le 22 juin 1915.

Ces différentes approbations ont contribué au grand rayonnement que le pèlerinage a connu. Les pèlerins ont obtenu de très nombreuses grâces. En attestent les ex-voto disposés dans l'église et à l'oratoire.

Un exposé des faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame de l'Arceau est présenté par le petit livre auquel nous nous référons.

Prions pour que la dévotion à Notre-Dame de l'Arceau connaisse un renouveau.

Cet article nous a été aimablement communiqué par l'un de nos abonnés; nous l'en remercions chaleureusement.

SOUTENEZ L'ASSOCIATION SAINTE JEANNE D'ARC

Vos nom et adresse complète :

Envoi par poste, abonnement d'un an 12 €
Soutien à l'association don libre €
Total du versement €

à l'ordre de Ass. Sainte Jeanne d'Arc, à adresser à
Laurent COGNY – 5 bis, rue Jean Jaurès – Bât A -
Appt 8 – 86000 POITIERS.